Courrier du Val-de-Travers HEBDO page 2



## **DES SÉJOURS À GAGNER AU VALLON**

Afin de mieux faire connaître la région et ses attraits, la Commune de Val-de-Travers lance ce printemps une action inédite : offrir des séjours sur son sol à des personnes habitant d'autres cantons. Ce concours est réservé aux 55-65 ans, une classe d'âge particulièrement sensible aux charmes locaux.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de promotion de la domiciliation menée par les autorités communales. Attirer de nouveaux habitants en est l'un des axes, avec l'ancrage durable des citoyens actuels et le développement économique, qui reste un facteur d'attractivité

Le concours, lancé aujourd'hui et qui durera jusqu'au 22 mai (renseignements complets sur www.vdt.ch/concours), permettra de gagner six séjours de deux nuits à Val-de-Travers en juin prochain, pour une ou deux personnes. Les invités seront mis en contact avec des ambassadeurs de la commune, qui les accompagneront dans leurs découvertes au fil de leurs envies.

S'inscrivant en prolongement de l'adoption d'une nouvelle identité visuelle, cette action trouve écho dans la volonté cantonale de relancer la démographie. Viser les futurs retraités ne doit rien au hasard : le cadre de vie agréable, la richesse des activités possibles, l'offre étendue en services et en commerces ou encore le coût de la vie souvent plus bas qu'ailleurs sont autant d'éléments qui motivent déjà chaque année le choix de nouveaux habitants à venir s'établir à Val-de-Travers.

Pour le Conseil communal, il s'agit aussi de veiller à s'adresser à un public diversifié. Après avoir massivement investi dans l'extension des capacités d'accueil de ses structures d'accueil extrafamilial et voté récemment un crédit de 13,2 millions de francs pour de nouvelles constructions scolaires et parascolaires, il lui semble juste et cohérent de s'intéresser aussi à une autre catégorie de la population. Laquelle, une fois à la retraite, aura tendance à moins déménager, à contribuer fortement par ses dépenses à l'économie de proximité et à s'engager bénévolement.

Le coût de cette action est important, puisqu'il tourne autour d'une soixantaine de milliers de francs, financés par un crédit déjà voté. Entre les chambres d'hôtes louées, les Val' offerts pour un repas au restaurant ou encore la découverte de produits du terroir, une partie reviendra directement aux acteurs économiques locaux. L'impact général en termes de visibilité pour la commune au travers d'une opération innovante devrait quant à lui être largement profitable.

## UN NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR L'ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Même s'il se fait discret, en arborant les couleurs de notre école d'une façon sobre sur sa carrosserie blanche, le nouveau véhicule électrique 9 places de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau est arrivé, et vous l'avez peut-être même déjà croisé au Vallon! Il permettra de remplir de nombreuses missions pour lesquelles l'école devait auparavant emprunter ou louer. Par exemple, la livraison du matériel dans les collèges peut désormais se faire avec notre propre véhicule, selon notre propre planning, mais il est également utilisé pour accompagner nos élèves pour un camp de ski, un camp poly-sportif ou un camp aquatique. Plus encore, il nous permet de pallier des demandes ponctuelles de transport d'élèves et sera très utilisé dès la mise en place de notre future classe de scolarité alternée au collège des Bayards, dans le respect de l'environnement. Le financement de ce véhicule a pu être réalisé grâce à un fonds spécial, dit «la réserve scolaire», qui avait été alimenté il y a une décennie par une donation de 265'000 francs et est destiné exclusivement à financer des dépenses exceptionnelles qui concernent le cercle scolaire. À ce jour, la moitié de cette somme a été utilisée.

# avis officiels





#### **ANNONCES**

#### **TEMPLES**

Le dicastère des infrastructures rappelle que suite à la parution de la brochure relative aux itinéraires casadéens, les temples de Môtiers, de Couvet, de Travers, de Noiraigue, de Buttes, de Saint-Sulpice et des Bayards seront accessibles aux éventuels visiteurs, durant la journée, du 1er mai au 30 septembre.

#### À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-detravers.ch/page/offres-demploi



### **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-SULPICE

Depuis plusieurs années, le Val-de-Travers accueille les étudiants de l'École supérieure de soins ambulanciers et de la Haute école de santé de Genève pour deux journées de simulations de haute réalité.

En collaboration avec nombre de partenaires neuchâtelois de la sécurité (communaux et cantonaux), la commune de Val-de-Travers, par ses services de protection de la population, sera également intensément engagée dans cet exercice. Il va de soi que ces services resteront opérationnels pour les interventions courantes.

Outre des exercices dispersés sur le territoire vallonnier, un événement majeur sera entraîné à Saint-Sulpice; certains secteurs de ce village seront par conséquent fermés à la circulation et interdits au public durant les exercices, en particulier la déchetterie de Val-de-Tri, qui sera exceptionnellement fermée au public le samedi 7 mai 2022, toute la journée.

#### FERMETURE DE LA PLACE DE LONGEREUSE DURANT LE MOOD TRUCK FESTIVAL LES 7 ET 8 MAI 2022

En raison du Mood Truck Festival, la place de Longereuse sera totalement interdite aux véhicules.



23 mai 2022

#### MISES À L'ENQUÊTE

Fleurier – Rue du Temple 7

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

**ADRESSES DATES LIMITE OPPOSITION** Travers – Vers chez le Blanc 16 mai 2022 Couvet – Rue de la Source 4 16 mai 2022 Buttes – Chez la Leuba 2 16 mai 2022 Saint-Sulpice – Quartier du Soleil 5 16 mai 2022 Couvet – Rue Louis-Pernod 10 23 mai 2022 Couvet - Chemin des Pins 2 23 mai 2022

## **MISE EN LIGNE D'UN GUIDE INTERACTIF POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE**

Le Canton a récemment mis en ligne un nouveau guide interactif pour les procédures de permis de construire. Ce nouveau site web permet, étape par étape, de trouver quelle est la procédure applicable en fonction des différents types de projet de construction. Le site est disponible à l'adresse suivante: https://guide-permis-construire.ne.ch Le service communal de l'aménagement du territoire reste bien sûr à disposition pour toute question en lien avec les procédures de per mis de construire.



